

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mars 2021 à 19 heures 00 par visioconférence

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 12 mars 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 47

Sont présents : 34 membres (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

a) 26 membres titulaires (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Patrick BUHL - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Nadège HORNBECK - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER - Virginie MUHR - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Claude SCHALLER - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Philippe WOTLING

b) 8 délégués suppléants avec droit de vote

Bertrand GAUDIN - Vincent GRISS - Christian HAESSLER - Monique HOULNÉ - Alexandre KRAUTH - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER

Sont absents excusés (15) : (1 a donné pouvoir à 1 membre présent)

Luc ADONETH - Hélène BACHMANN - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Emmanuel ESCHRICH - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Pascal JEHL - Régine ORSATI - Lionel PFANN - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (6) :

Yves DUSSOURD - Sébastien FOISSIER - Denise KEMPF - Philippe SCHEIBLING - Jean-Michel VOGELI - Michel WIRA

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

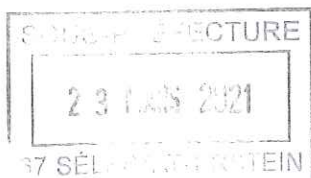
Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion en visioconférence. Il procède à l'appel nominatif de chacun des 33 délégués présents avec lui (25 titulaires et 8 suppléants).

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix-neuf points, dont dix-huit ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Règlement intérieur du comité syndical
3. Renouvellement du conseil de développement territorial
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2020 et affectation des résultats
6. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2021
7. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)
8. Mobilité : Édition 2021 du défi « J'y vais ! »
9. Environnement : subvention « *appel d'Air* » aux associations ADEAP et Trajets
10. Habitat et aménagement du territoire : convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
11. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
12. Désignation des représentants du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Établissement public foncier d'ALSACE (EPFA)
13. Désignation du représentant du PETR au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) GIESSEN-LIEPVRETTE
14. Désignation du représentant du PETR au conseil d'administration du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE
15. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Initiatives Alsace centrale* »
16. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Trion Climate* »
17. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)
18. Désignation de la représentante du PETR au sein de l'assemblée générale de la Fédération des SCoT
19. Désignation du représentant du PETR au Comité national d'action sociale (CNAS)



Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
Bernard SCHMITT

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

Délibération n° 2021-II-04 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION
POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020

La trésorière du pôle d'équilibre territorial et rural SÉLESTAT ALSACE CENTRALE a établi le compte de gestion de l'exercice 2020 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2020. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR et qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice	déficit	excédent
fonctionnement	8 695,43 €	
investissement		47 546,64 €
solde global		38 851,21 €

En intégrant les résultats de l'exercice 2019, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats globaux de l'exercice	excédent
fonctionnement	141 412,55 €
investissement	212 233,10 €
solde global	353 645,65 €

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du président,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-12 ;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2020 et sa décision modificative ;

Vu le compte de gestion établi par M^{me} Bernadette REICHERT, trésorière du PETR, au titre de l'exercice comptable 2020,

À l'unanimité,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2020, admet les résultats de gestion 2020 suivants :

- **déficit de fonctionnement : 8 695,43 euros**
- **excédent d'investissement : 47 546,64 euros**
- **excédent global de clôture : 38 851,21 euros**

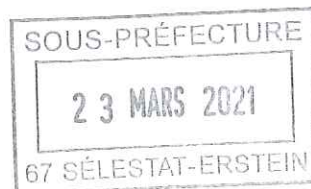
Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-04 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION
POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020 (suite)**

ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2019 suivants :

- excédent de fonctionnement : 141 412,55 euros
- excédent d'investissement : 212 233,10 euros
- excédent global de clôture : 353 645,65 euros

déclare que le compte de gestion dressé par la trésorière du pôle d'équilibre territorial et rural pour l'exercice 2020 n'appelle aucune observation ni réserve.



Affiché au siège du syndicat mixte le **22 mars 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **22 mars 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER